

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 12 février 2026, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués le 6 février 2026 se sont réunis sous la présidence de M. Franck BRISSET, Maire.

Membres en exercice : 19

Présents :

Franck BRISSET (Maire), Gilles MARY, Katy MELIN, Arnaud LEBOULANGER, Virginie DALBIN (adjoints), Cécile LERÉVÉREND, Eric TELLIER, Bruno MARTEL, Danielle LELUBEZ, Catherine VANHECKE, Anita LEDANOIS, Anne CAPART, Guillaume GOURDEL, Ghislaine THOMAS-ROUTIER et Anne VAGNER (conseillers municipaux).

Absents excusés et représentés par pouvoirs :

Philippe LEMARCHAND (donne pouvoir à M. Arnaud LEBOULANGER), Fabien LANGRENEZ (donne pouvoir à M. Guillaume GOURDEL), Vincent LEROY (donne pouvoir à Mme Ghislaine THOMAS-ROUTIER)

Absent :

Frédéric NAGA.

Secrétaire de séance : Guillaume GOURDEL

Lancement d'un appel d'offre pour le renouvellement d'une Délégation de Service Public (DSP) ou Contrat de concession pour la gestion du camping municipal de Flamanville

Exposé :

La délégation de Service Public concernant la gestion du camping municipal de Flamanville, les Tourterelles, sis au 17 rue du Vieux Stade, arrive à échéance le 14 février 2026. Il convient ainsi de renouveler la D.S.P. par un appel d'offre d'une durée de huit ans, prenant effet au 1^{er} juin 2026 jusqu'au 31 mai 2033.

Afin de gérer ce camping comprenant notamment 34 chalets, un espace d'accueil, des sanitaires communs et des emplacement nus, il convient de délibérer sur le principe même de la Délégation de service public lié au rapport de présentation annexé à cette délibération.

Délibération :

*Vu les articles L1411-1, L1411-2 et L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Vu l'article L3131-5 du Code la Commande Publique portant sur l'examen du rapport de présentation,
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 10 février 2026.*

Considérant le maintien d'une activité de camping sur la commune au vu des besoins du CNPE,

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le principe de délégation de Service Public pour la gestion du camping municipal, ainsi que sur le lancement ou non, d'un appel d'offres pour renouveler cette DSP.

Après délibération :

Pour	18	Nombre de Votants 18
Contre	0	
Abstention	0	

A l'unanimité/majorité le Conseil municipal :

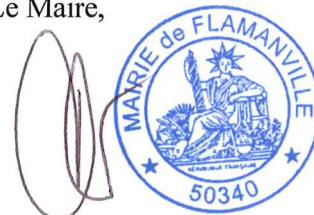
- Accepte/refuse le principe de Délégation de service Public.
- Autorise M. le Maire à lancer un appel d'offres pour la gestion du camping en délégation de service public.

La secrétaire de séance

G. GOURDEL



Le Maire,



F. BRISSET.